



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

# FICHE DE POSTE / 2018-121162

**"Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé"**

## Intitulé du poste

Chef.fe du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques

**Catégorie statutaire :** A

**Corps :** Attaché d'administration

**Groupe RIFSEEP :** 1

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de la communication et de ses établissements

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Ressources Humaines

**Emploi(s) Type :** Responsable de Ressources Humaines – GRH01

## Localisation administrative et géographique / Affectation

Ministère de la culture – Secrétariat Général – Service des Ressources Humaines – Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales – Département du recrutement, de la mobilité et de la formation – Bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques  
182, rue Saint-Honoré – 75033 PARIS CEDEX 1

## Missions et activités principales

Au sein du département du recrutement, de la mobilité et de la formation (DRMF), le bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques est un acteur essentiel du processus d'individualisation de la gestion des ressources humaines. Il intervient à l'interface des besoins en compétences formulés par les services et des attentes portées par les agents dans le cadre d'un projet professionnel.

Chargé de la centralisation de l'ensemble des avis de vacance de poste, le bureau formule des propositions à l'emploi des bénéficiaires de recrutements spécifiques. Il assure la tenue des référentiels des métiers et des postes du ministère en vue d'une démarche GPEEC.

La/le chef.fe du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques et son adjoint.e :

- Anime et encadre une équipe de deux conseiller.ères en évolution professionnelle, un.e responsable de la publication et des recrutements spécifiques, trois chargé.es de mission RH.
- Coordonne l'activité de conseil en évolution professionnelle. Elle/Il promeut une logique de projet au sein de l'équipe
- Promeut la mobilité au sein du ministère de la culture et développe la visibilité sur les opportunités d'emploi disponibles
- S'assure de l'accompagnement individuel des agent.es qui souhaitent effectuer une mobilité et de l'accompagnement des agent.es des services en restructuration ; accompagne le retour à l'emploi des agent.es en "instance d'affectation"
- Développe l'offre de service du bureau en direction des services (appui au recrutement, adaptation des profils, conseil pour la définition des besoins en compétence) ; favorise le développement des activités du bureau selon les prescriptions interministérielles (DGAFP) ; représente le ministère de la Culture dans des groupes de travail thématiques sur un périmètre national ou interministériel (DGAFP, CISIRH notamment)
- Développe l'insertion du bureau dans un réseau ministériel et interministériel des conseillers en évolution professionnelle
- Répond, par le développement de logiques de viviers, aux besoins en compétences spécifiques exprimés par les services : identification des affectations post-concours, recrutement des travailleurs en situation de handicap et des emplois réservés, mise en œuvre des processus de repérage et d'évaluation des compétences, contribue au développement des outils prospectifs sur l'évolution des compétences (à partir d'une démarche GPEEC).
- Contribue à la définition des politiques de recrutement et à la définition de parcours professionnels, favorise la professionnalisation des recruteurs et apporte l'aide de son bureau aux diverses opérations liées au processus de recrutement.
- Anime et coordonne l'activité de la Commission Gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH), ainsi que la gestion des parcours professionnels en mettant en place des démarches collectives dirigées sur certaines familles

professionnelles identifiées

### **Compétences principales mises en œuvre :**

#### **Compétences techniques**

- Bonne connaissance pratique de l'organisation du ministère et des métiers associés
- Maîtrise des dispositifs de gestion des ressources humaines
- Maîtrise des méthodologies du recrutement
- Bonne connaissance des principes managériaux
- Bonne connaissance des principes de la conduite du changement
- Connaissance des concepts et des processus liés à la gestion des compétences

#### **Savoir-faire**

- Compétences managériales
- Maîtrise des techniques de l'entretien individuel dans un cadre professionnel
- Compétences rédactionnelles
- Maîtrise de la communication orale
- Conduite des projets à acteurs et décideurs multiples
- Respect des règles de déontologie et de confidentialité

#### **Compétences comportementales**

- Compétences relationnelles fortes
- Sens de l'écoute
- Compétences de dialogue
- Capacité à travailler en équipe et en réseau
- Ténacité et sens du résultat
- Capacités d'analyse et de synthèse

### **Environnement professionnel**

#### **Activité du service**

Au sein du service des ressources humaines, le département du recrutement, de la mobilité et de la formation (DRMF) est responsable de l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins fonctionnels des services.

Il veille à trouver le meilleur moyen de pourvoir les postes vacants, à partir des personnels en place et par l'organisation de recrutements externes collectifs (concours, en particulier), en cohérence avec l'évolution prévisionnelle des effectifs et des métiers.

Il assure également l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.

#### **Liaisons hiérarchiques**

- N+1 = Chef.fe du bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques
- N+2 = Chef.fe du département du recrutement, de la mobilité et de la formation

*« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »*

### **Perspectives d'évolution : Poste éligible au GRAF**

#### **Qui contacter ?**

##### **Candidatures**

Thierry Daviau, chef du département, du recrutement, de la mobilité et de la formation

tel : 01 40 15 77 52 – [thierry.daviau@culture.gouv.fr](mailto:thierry.daviau@culture.gouv.fr)

Copie de la candidature impérative à : [recrutements.sg@culture.gouv.fr](mailto:recrutements.sg@culture.gouv.fr)

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.*

Date de mise à jour de la fiche de poste : 14/04/2019